



Échange interprovincial de reins (IPOS-reins) Admissibilité aux greffes préemptives – Patients adultes et pédiatriques Fiche d'information

Dans le cadre des mises à jour des politiques sur l'admissibilité des receveurs et la priorisation HLA, les critères d'admissibilité des groupes de patients pédiatriques non PHI bénéficient de greffes préemptives ont été élargis pour accroître leur probabilité de recevoir une greffe.

[Veuillez consulter les politiques IPOS-reins CTR.50.001 sur l'admissibilité des receveurs et CTR.50.003 sur le jumelage et la priorisation](#)

Critères d'admissibilité des receveurs adultes

Pour participer à l'échange interprovincial de reins, un candidat adulte doit remplir **TOUS** les critères suivants, à moins qu'il remplisse les critères de la catégorie « OU » :

- Il doit avoir 19 ans ou plus. Un patient est considéré comme un patient adulte à partir de 00 h 00 (heure du Pacifique) le jour de son 19^e anniversaire.
- Son PRAC non corrigé doit être égal ou supérieur à 94,5 %.
- Il doit être en hémodialyse chronique ou en dialyse péritonéale.
 - **OU** : Un patient peut être inscrit **avant d'avoir débuté les traitements de dialyse** si son PRAC non corrigé est égal ou supérieur à 99,5 % et si son DFGe est inférieur à 15 ml/min/1,73 m², selon la formule CKD-EPI 2021.
- Il doit être inscrit sur une liste d'attente en vue d'une transplantation rénale dans un centre de greffe canadien.

Critères d'admissibilité des receveurs pédiatriques

Pour participer à l'échange interprovincial de reins, un candidat pédiatrique doit remplir **TOUS** les critères suivants, à moins qu'il remplisse les critères de la catégorie « OU » :

- Il doit avoir moins de 19 ans. Un patient est considéré comme un patient pédiatrique jusqu'à 00 h 00 (heure du Pacifique) le jour de son 19^e anniversaire.



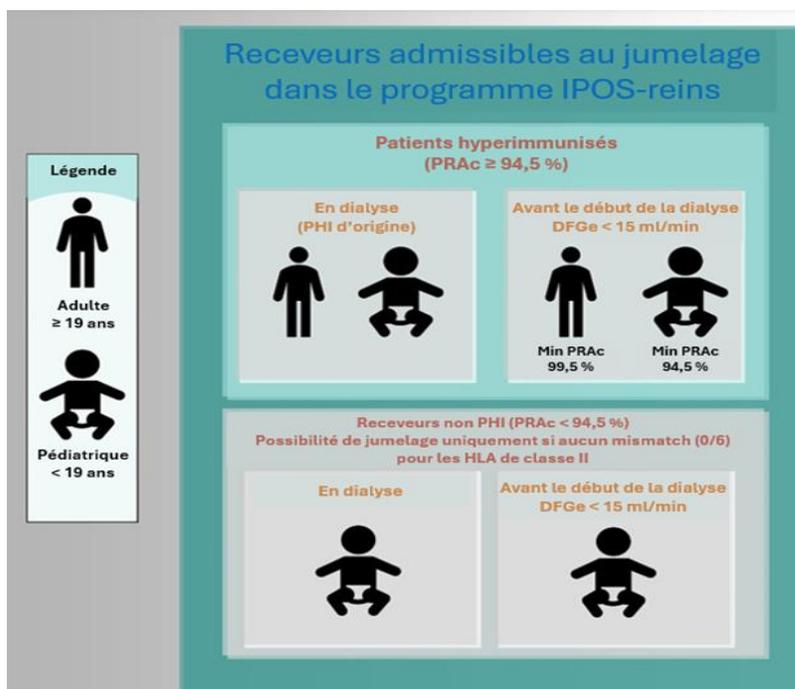
- Son PRAc non corrigé doit être égal ou supérieur à 94,5 %.

OU : Il peut participer avec un PRAc < 94,5 % uniquement s'il est à la recherche d'une **offre n'ayant aucun mismatch (0/6) pour les HLA de classe II (DRB1, DQA et DQB)**.

- Il doit être en hémodialyse chronique ou en dialyse péritonéale.

OU : Les patients pédiatriques peuvent être inscrits **avant d'avoir débuté les traitements de dialyse** si leur DFGe est inférieur à 15 ml/min/1,73 m², selon la formule révisée de Schwartz, et ce, à l'occasion de deux mesures consécutives effectuées à un intervalle d'au moins deux mois.

- L'admissibilité doit être validée tous les trois mois.
 - Nota : Les patients pédiatriques sont inadmissibles avant d'avoir débuté les traitements de dialyse s'ils ont un donneur vivant compatible approuvé.
- Il doit être inscrit sur une liste d'attente en vue d'une transplantation rénale dans un centre de greffe canadien.





En plus de tous les autres critères d'admissibilité détaillés à la politique CTR.50.001, un **patient pédiatrique** est admissible au programme IPOS-reins **avant d'avoir débuté les traitements de dialyse** dans les deux cas suivants :

- 1) Il n'a pas encore débuté les traitements de dialyse et a un **DFGe** inférieur à 15 ml/min/1,73 m² et un **PRAc** égal ou supérieur à 94,5 %.
- 2) Il n'a pas encore débuté les traitements de dialyse et a un **PRAc** inférieur à 94,5 %. Possibilité de jumelage uniquement si aucun mismatch (0/6) pour les HLA de classe II.

En plus de tous les autres critères d'admissibilité détaillés à la politique CTR.50.001, un **patient adulte** est admissible au programme IPOS-reins **avant d'avoir débuté les traitements de dialyse** dans les deux cas suivants :

- 1) Il n'a pas encore débuté les traitements de dialyse et a un **DFGe** inférieur à 15 ml/min/1,73 m² et un **PRAc** égal ou supérieur à 99,5 %.

Jumelage et priorisation

Temps d'attente sur la liste du RCT (le nombre de jours depuis la date d'admissibilité au RCT pour les patients qui ne sont pas encore en dialyse est au-dessous du temps passé en dialyse)

Le RCT vérifie l'âge du patient pédiatrique à 00 h 00 (heure du Pacifique) le jour de son 19^e anniversaire. Si le patient a plus de 19 ans, soit il n'est plus admissible, soit il est admissible en tant que patient adulte, à condition qu'il remplisse les critères.

Rappels à l'intention des programmes de transplantation

- Les programmes de transplantation sont tenus de veiller à ce que tous les patients admissibles soient inscrits au Registre canadien de transplantation.
- Les politiques imposent un DFGé inférieur à 15 ml/min/1,73 m², mais le RCT n'exige pas que ce champ soit rempli ni que la valeur soit validée. Rappel : Il convient de confirmer les critères à inscrire en se basant sur les politiques les plus à jour publiées sur le portail éducatif de la Société canadienne du sang.
- Pour entrer le **DFGe**, il suffit de cliquer sur l'**onglet Santé rénale** (formule de Schwartz pour les patients pédiatriques et formule CKD/EPI pour les patients adultes).
- L'**inscription d'un receveur** ne peut être complète qu'avec les données suivantes :
 - Demande de rein active dans la liste ODD (IPOS)
 - Groupe sanguin défini
 - Typage HLA entré et complet
 - Entrée d'au moins un résultat de typage HLA par sérologie, et confirmation des données du PRAc



- En plus des informations ci-dessus, il convient de remplir les informations de l'onglet Santé rénale et de cocher la case « en dialyse » ou « greffe préemptive ».
- Si/quand un patient inscrit pour une greffe préemptive commence une dialyse, le statut devra être modifié dès que possible; le RCT calculera le nombre de jours de dialyse à compter de ce moment.
- Les jumelages se font selon **les critères de donneurs suivants** :
L'utilisation de critères d'acceptation des donneurs limitera le nombre de donneurs potentiellement compatibles.

Filtres stricts qui n'autoriseront pas les donateurs avec ces indicateurs dans la correspondance des destinataires :

- i. Accepter Groupe sanguin (ABO) incompatibles (NON par défaut)

Filtres souples qui peuvent être modifiés pour définir les préférences des critères des donateurs, mais les correspondances incluront toujours les donateurs avec ces critères avec un indicateur pour indiquer le filtre :

- ii. Typage HLA - Match croisé requis
- iii. Min/Max. Poids du donneur (kg)
- iv. Min/Max. Taille du donneur (cm)
- v. Donateur Local Seulement

Filtres conditionnels qui peuvent être définis pour limiter les donateurs possibles avec lesquels le destinataire sera jumelé :

- vi. HBcAb - Accepter un donneur positif aux anticorps anti-hépatite B (par défaut NON - ne correspondra pas si le donneur est positif et que le receveur n'est pas disposé à accepter un donneur positif)
 - vii. HC - Accepter un donneur positif à l'hépatite C (par défaut NON – ne correspondra pas si le donneur est positif)
 - viii. Accepter DDC - (par défaut OUI)
 - ix. Âge max/min du donneur
- La [calculatrice du temps d'attente PHI](#) est un outil qui modélise le temps qu'un patient devra possiblement attendre avant d'avoir une offre. En ajustant les critères de la calculatrice à la recherche d'une offre de classe II, le médecin-greffeur pourra avoir une



meilleure idée du temps d'attente estimé pour éventuellement trouver un meilleur jumelage pour le patient.

Rappels à l'intention de l'organisme de don d'organes

- Information à l'intention des coordonnateurs de donneurs : dans l'onglet Offres et le rapport côte à côte, **les patients pédiatriques non PHI jumelés avec des donneurs n'ayant aucun mismatch (0/6) de classe II seront désormais visibles**. Dans le RCT, rien ne signalera qu'il s'agit d'une offre sans aucun mismatch (0/6) de classe II. Nous vous invitons à revoir les critères d'admissibilité des receveurs pédiatriques non PHI.
- **Il se peut que les patients adultes et pédiatriques n'ayant pas commencé de dialyse apparaissent** dans l'onglet Offres et le rapport côte à côte. Veuillez revoir les critères d'admissibilité des receveurs pédiatriques non PHI à la première page de la politique CTR.50.001 pour prendre connaissance de ces mises à jour.